

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La préservation de notre planète : une priorité pour VERGNET HYDRO

Parce que VERGNET HYDRO, filiale d'ODIAL SOLUTIONS place le respect de l'homme et de l'environnement au cœur de ses valeurs, parce que l'eau est un bien de plus en plus précieux, rare et cher, **notre société s'engage à respecter la réglementation environnementale en vigueur** et :

- **Être un industriel responsable face au défi de la préservation de l'environnement :**
 - Par l'information, la sensibilisation et l'éducation de l'ensemble de ses salariés aux problématiques liées à l'environnement.
 - Par l'intégration, selon les contraintes économiques, d'une composante environnement dans la totalité de ses processus produits, de la conception, l'industrialisation jusqu'à la livraison et la maintenance.
 - Par l'initiation de son réseau de partenaires et distributeurs aux impacts environnementaux de leurs activités liées à la fourniture et à l'installation de nos produits.
 - Par l'intégration dans ses démarches commerciales d'un argumentaire pro-environnemental auprès de ses clients.

- **Minimiser l'impact de ses activités sur le patrimoine naturel dans un cadre environnemental favorable tout en respectant son personnel :**
 - Energie : par une meilleure maîtrise de ses consommations : suivi des consommations, utilisation d'équipements performants, temporisation des appareils, développement des énergies renouvelables.
 - Eaux : par une gestion optimisée de ses eaux domestiques, industrielles, usées et pluviales : élimination des gaspillages, recyclage et amélioration des utilisations, suivi de la réglementation et attention particulière au risque de pollution.
 - Déchets : par une réduction de la production quotidienne des déchets, par une amélioration du tri et du recyclage en interne et en externe, par une meilleure maîtrise de l'élimination des déchets potentiellement dangereux.
 - Biodiversité et réglementation : par la conservation des espaces verts existants au sein du site par des pratiques de maintenance et d'entretiens utilisant des produits naturels, par le respect de ses obligations règlementaires ou conventionnelles.

- **Contribuer au développement durable :**
 - Par la volonté permanente d'offrir aux populations des pays émergents ou en sites isolés des produits répondant au meilleur compromis entre un approvisionnement de qualité en eau potable et un équipement à faible impact sur l'environnement et la préservation des nappes d'eau souterraines.
 - Parce que VERGNET HYDRO exporte l'intégralité de sa production, par le souci permanent d'intégrer au choix du mode de transports et de logistique un paramètre réduction des émissions de CO₂ et amélioration du bilan carbone.
 - Par l'intégration à terme et dans les limites des contraintes économiques et commerciales d'une démarche d'éco-conception dans le développement, recherche et innovation de ses produits.

Date : 05/05/2021

Thierry BARBOTTE
Directeur général

